

**MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION**  
**MENTION DROIT INTERNATIONAL, EUROPEEN ET COMPARE**  
**SEMESTRE 1**  
**SESSION DE RATTRAPAGE**  
**LUNDI 24 JUIN 2013**  
**9 H à 12 H 30**

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]  
à la fin de l'épreuve.**

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées ( <b>Matière Joker</b> ). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* ( <b>Matière Joker</b> ).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée ( <b>Matière Joker</b> ). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* ( <b>Matière Joker</b> ).
Echec dans 3 matières (ou plus)	L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

**\*Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

**"Je renonce à ma Matière Joker"**

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,

« épreuve 2 »,

« épreuve 3 ».

**DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.**

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera le libellé de la matière dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, le numéro du sujet.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

## **DROIT FISCAL INTERNATIONAL**

Sujet : Le traitement des opérations intra-UE en matière de TVA :  
Principes, justifications et difficultés.

## **DROIT INTERNATIONAL ECONOMIQUE**

Sujet : Les réalisations de la CNUCED.

## **CONTENTIEUX INTERNATIONAL**

Sujet : Comparer, de manière succincte, le consentement au règlement arbitral et le consentement au règlement judiciaire.

\*\*\*\*\*

**Nota bene : La brièveté du temps qui vous est imparti vous dispense de formuler des titres et des sous-titres.**

## **DROIT PUBLIC COMPARE**

Sujet : Veuillez traiter les **deux** sujets suivants :

Sujet n° 1 (noté sur 10) :

La place de la loi en Grande-Bretagne aujourd'hui.

Sujet n° 2 (noté sur 10) :

Quelles sont les caractéristiques de la famille des droits coutumiers ?